



Conseil Départemental de l'Action Sociale de la Haute-Vienne
Réunion du jeudi 14 mars 2024

PRÉSENTS :

Administration :

Mme GABELLE Véronique, Présidente;
M BALAIRE Christophe : Chef de division INSEE;

Organisations syndicales :

Mme VIOLET Patricia, représentant FO ;
Représentants CGT ;
Représentants Solidaires ;

Délégation de l'action sociale :

Mme GAZO DUFAU Laure, déléguée de l'action sociale;
Mme RABBIA Fanny, assistante sociale;

Correspondante sociale :

Mme DUBOIS ELYANBOUAI Nelly, Douanes

Désignation du secrétaire adjoint : M BEAUFILS Henri (CGT)

Le quorum est atteint, la réunion peut se tenir.

1) Approbation du PV du CDAS du 10 octobre 2023

Vote : Pour à l'unanimité.

2) Approbation du règlement intérieur

Le règlement intérieur a pour objet de fixer les conditions de fonctionnement du conseil départemental de l'action sociale de Haute-Vienne.

Ce règlement intérieur est défavorable en termes de facilités données aux membres du conseil pour exercer leurs missions.

La Présidente nous indique l'attente d'une circulaire précisant notamment les modalités de gestion des autorisations d'absences pour la préparation et le compte rendu de réunion (durée liée à celle de la réunion).

Vote: abstention à l'unanimité.

3) L'orientation de l'action sociale ministérielle

La nouvelle organisation régionale se définit ainsi :

- répartition au sein des équipes régionales, des missions de délégué de proximité et de référent thématique ;
- délimitation entre les missions exercées au niveau des délégués de proximité et celles mutualisées à l'échelon régional.

Nouvelles prestations en 2024 :

- CESU pour la garde d'enfant et le soutien scolaire élargi aux 6-14 ans, devenu Chèque Famille Finances ;
- Chèques Sport Finances pour les 12-17 ans ;

La restauration reste la thématique de travail de 2024.

EPAF : les travaux de rénovation se poursuivent avec la réalisation de la deuxième phase de travaux à La Baule et le démarrage des opérations préparatoires à Saint Lary.

L'offre de séjour pour enfants est maintenue à haut niveau.

Opérateurs associatifs : évolutions 2024

- création d'une fédération qui rassemblera ALPAF, AGRAF et EPAF ;
- nouvelle identité visuelle.

Concernant les actions locales, elles doivent s'inscrire dans la même dynamique que les travaux conduits à l'échelon national : recueil des attentes et évaluation des actions menées.

Les actions proposées au niveau local doivent concrétiser la vocation d'une action sociale ministérielle destinée à l'ensemble des agents, actifs comme retraités.

Les dotations allouées à chaque département sont établies à partir de l'effectif des agents actifs et retraités du département et de leurs enfants : Haute-Vienne 26901€.

La Présidente insiste sur la nécessité de communiquer auprès des agents sur les différentes prestations sociales.

Les syndicats soulignent l'attachement collectif aux prestations sociales, notamment dans un contexte d'inflation et en l'absence d'une réelle revalorisation de la rémunération des agents et des pensions des retraités.

4) Les actions locales pour 2024: Le budget CAL 2024 s'élève à 26901€

Actions visant à renforcer les liens avec les agents - Budget CAL 6740 €

– **goûter des retraités** : Budget CAL = 540 €

Ce moment de convivialité a permis de réunir 58 personnes le 13 février 2024.

– **Sortie CAHORS** : Budget CAL = 2300€.

Tarif : 50€ par personne

Le mardi 14 mai 2024, cette sortie (un bus) propose les activités suivantes :

château renaissance de Cénevière, restaurant typique, croisière commentée sur le Lot, découverte du cœur historique de Cahors et du Pont Valentré.

– **Sortie Padirac**: Budget CAL = 3900€.

Tarifs : adulte (> 14 ans) = 30€

enfants 4/13ans = 15€

enfants < 4 ans = 5€

Programmée le samedi 1^{er} juin 2024 (deux bus), cette journée est organisée autour de :

la visite du gouffre de Padirac, restaurant, la cité médiévale de Rocamadour et l'Éco parc du Rocher des aigles.

Ces sorties sont ouvertes aux actifs et aux retraités : inscription dans l'ordre d'arrivée des candidatures.

Pour rappel: sujet acté lors de la réunion du 10 octobre 2023:

Les annulations surtout tardives, ne permettent pas d'attribuer la (les) places à d'autres personnes et ont un coût pour le CDAS : prestation globale, pas de décompte avec remboursement des absences. De ce fait, les annulations, désistements ne permettant pas l'échange avec une autre personne, ne seront pas remboursés.

Arbre de Noël - Budget CAL 15050€: 300 enfants environ.

L'arbre de Noël est programmé le mercredi 4 décembre 2024:

- spectacle, sculpteurs de ballons, salle, sécurité = 4350€
- cadeaux = 9000€
- goûter, friandises = 1700€

Nouveau prestataire de cadeaux: JOUECLUB Limoges / St-Junien / Brive:

édition des chèques cadeaux nominatifs, choix en magasin, possibilité pour les agents d'ajouter une participation si le prix est supérieur, livraison à Rilhac-Rancon le jour J.

Harmonisation du barème: enfants de 0 à 14 ans = 30€.

Aide à la parentalité - Budget CAL 2400 €

Aide au permis :

Un chèque Kadodrive de 150 € euros par enfant fiscalement à charge, permet de financer en partie le permis de conduire.

Cette prestation est attribuée aux familles justifiant un QF inférieur à 1400€.

Pour information, cette prestation porte également un coût de gestion de 7€ HT de frais par chèque.

Solde budgétaire 2711€

Les propositions suivantes ont été retenues:

- Sortie familiale à Royan: un bus en sortie libre le 31 août 2024

Les tarifs ne sont pas définis ce jour: objectif faible coût pour les familles, possibilité d'emporter un panier repas ...

Cette action doit permettre à chaque enfant, de bénéficier d'une "journée plage" et donc ainsi avoir des "souvenirs de vacances d'été".

- Un abonnement à la revue Babilie pour toute naissance (6 numéros = 49€)

un magazine pour les nouveau-nés, répondant à leur besoin vital d'être nourris de mots, d'images et d'échanges.

→ **Fonds d'innovation locale :1000€ (budget supplémentaire)**

La proposition présentée par l'action locale avait été retenue par le comité de sélection réuni le 27/01/23. Une enveloppe de 1 000€ avait été accordée au CDAS 87 afin de financer l'action « **Apprenons les bonnes pratiques pour ne plus avoir peur du numérique** »:

- intervention de la Police Judiciaire (section criminalistique numérique) et du LION (laboratoire d'investigations opérationnelles du numérique) de Limoges.

Cette action sera programmée sur 1/2 journée (à Chéops) en octobre-novembre 2024.

Les agents DDFIP 87 bénéficieront d'une autorisation d'absence: accord reçu ce jour.

5) Point sur la restauration

- Travaux Cruveilhier et impact sur la restauration collective

A compter du 27 mars 2024, le restaurant du site de Cruveilhier sera fermé.

Les personnes ayant répondu favorablement au sondage, recevront une carte rechargeable, utilisable à compter du 27 mars 2024 dans le restaurant Le Plateau d'Auguste.

La distribution des cartes sera prochainement programmée sur les sites de Montmailler, Cruveilhier ainsi qu'au sein du restaurant de Cruveilhier.

Afin de ne pas impacter le temps de restauration des agents et des usagers habituels, Le Plateau d'Auguste a procédé au recrutement de personnel.

Le Plateau d'Auguste proposera les formules suivantes:

-formule 1 : entrée + plat du jour + dessert + café offert

-formule 2: entrée + plat du jour + café offert **ou** plat du jour + dessert + café offert

avec au choix 6 entrées différentes, 3 plats du jour différents et 14 desserts différents!

Tarifications, participations et reste à charge selon IM:

	Formule 1	participation inter-ministérielle	Participation DDAS	reste à charge
IM>539	12,51 €	-	6,51 €	6 €
IM<539	12,51 €	1,62 €	6,51 €	4,38 €
	Formule 2	participation inter-ministérielle	Participation DDAS	reste à charge
IM>539	10,71 €	-	5,57 €	5,14 €
IM<539	10,71 €	1,62 €	5,57 €	3,52 €

La pause méridienne est de 45 minutes minimum pour chacun et doit être respectée.

La Direction (DDFIP 87) adressera un rappel portant sur le respect de cette clause.

Concernant le délai de route pour se rendre au Plateau d'Auguste, la Présidente précise que ce délai impacte déjà les agents du site de Montmailler déjeunant au restaurant de Cruveilhier: aucun aménagement particulier ne sera accordé pour se rendre au Plateau d'Auguste.

Les agents rencontrant des difficultés de mobilité ont la possibilité de recevoir des tickets restaurant. Pour cela, ils doivent se rapprocher du Médecin de Prévention.

Pendant la fermeture du restaurant Cruveilhier, les agents apportant leur repas doivent pouvoir déjeuner sur le site.

La Présidente indique que le site de Montmailler possède un espace convivialité accessible aux agents de Cruveilhier mais, souligne également que le sujet va être étudié pour le site de Cruveilhier, afin de fournir aux agents, un/des lieu(x) de restauration et le matériel adéquat (four micro ondes, réfrigérateur...)

-Budget matériel restauration collective et espaces coins repas sur sites isolés

Ce budget est fortement diminué en 2024 ce qui impacte forcément les choix de renouvellement du matériel de restauration.

6) Actualités de l'action régionale

-Nouvelles organisations régionales

Organisation du réseau : création d'un échelon de pilotage régional.

La nouvelle organisation confie également des missions aux délégués locaux : des missions qui peuvent être partagées, avec pour objectif, un travail en équipe.

Ce fonctionnement en réseau des délégués référents, est établi par thématique : restauration, logement, communication, parentalité.

Les délégués travailleront donc 50 % sur l'action locale et 50 % sur une mission spécifique.

La mission « logement » est attribuée à la déléguée du CDAS 87. Cette mission sera partagée avec la déléguée du CDAS 16 et portera sur les logements situés dans le département 33 (et 64 ultérieurement).

- Colonies été 2024

800 places sont encore disponibles.

L'inscription se fait directement sur internet.

Compte tenu des JO 2024, les départs sont programmés au niveau régional (Nouvelle Aquitaine = Bordeaux, Poitiers et Pau). Ils permettront ainsi un regroupement des enfants au niveau local.

Info FO :

Un groupe de travail sera programmé prochainement afin de définir les sorties 2025 et une tarification aménagée en fonction du QF.

N'hésitez pas à nous faire part de vos souhaits:

- en matière de destinations: sites, parcs à thèmes souhaités;
- périodes de programmation des sorties;
- reste à charge maximal pour les participants;
- ...

Votre avis nous permettra de répondre au mieux à vos souhaits.

Pour rappel, lors de votre départ à la retraite, si vous souhaitez toujours recevoir les informations délivrées par le CDAS 87, n'oubliez pas de transmettre l'autorisation de communication dûment remplie (autorisation qui vous sera fournie par le service RH).

Toute l'actualité de l'action sociale se trouve ici :

<https://actionsociale.finances.gouv.fr/sites/actionsociale/accueil.html>


N'hésitez pas à nous faire part de vos propositions et besoins.

Vos représentants CDAS :

Patricia VIOLET, Philippe LEFORT, Éliette JAFFLIN-MILLET, Nathalie ROOS

+

**BULLETIN
D'ADHESION**



NOM : _____ PRÉNOM : _____
N° DGI ou N° AGORA : _____ ADRESSE MÊL : _____
GRADE : _____ QUOTITÉ DE TEMPS DE TRAVAIL : _____ %
AFFECTATION : _____
déclare adhérer au Syndicat National Force Ouvrière des Finances Publiques (F.O. – DGFIP)

Fait à _____ le _____
(signature)

→ 66 % de la cotisation syndicale fait l'objet d'un crédit d'impôt sur le revenu